Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 25 (1978)
Heft: 6

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Divers

Zurich. Parmi toutes les réserves de guerre que chaque ménage est invité à conserver à la cave, l'eau potable en est certainement l'élément essentiel. En Suisse, la consommation quotidienne d'eau par personne est de 500 à 840 litres par jour. Or, la ville de Zurich puise la quasi-totalité de son eau potable au lac, réservoir naturel particulièrement vulnérable. Consciente de ce qui pourrait se passer en cas de guerre ou de catastrophe, les autorités ont prévu un plan de protection de la population: les trois premiers jours, les habitants doivent subvenir à leurs besoins, grâce aux réserves personnelles (10 litres par personne); à partir du troisième jour, les Zurichois recevront 5 à 15 litres par jour, distribution organisée par la ville. Pour faciliter le stockage de l'eau de réserve, le service des eaux a mis au point des sacs en plastique d'une contenance de 1 à 10 litres d'eau.

Cette eau, à laquelle on ajoute 0,5 microgramme d'argent, reste potable pendant plus de cinq ans. Il ne s'agit pas d'une affaire commerciale! Cet été à Zurich, les autorités lanceront leur produit par une campagne publicitaire menée en collaboration avec les offices de la protection civile. Les services zurichois envisagent de vendre cette eau à d'autres communes et cantons suisses. Une commune des environs a déjà acheté 200 000 sacs d'un litre d'eau pour 25 centimes la pièce. La vente pourrait aussi avoir lieu dans les magasins.

Secours en montagne et ski sans frontière

«S'il a effacé les frontières au niveau des pistes, le ski se heurte encore à des barrières lorsqu'il s'agit de secours en montagne, du moins en ce qui concerne les interventions aériennes. A preuve l'exemple des Portes-du-Soleil, cette douzaine de stations franco-suisses qui reçoivent chaque saison hivernale des centaines de milliers de sportifs.» (24 H – 23. 4. 78) Actuellement, lors de sauvetages, les hélicoptères suisses interviennent en Suisse et les appareils de la protection civile française en France, les blessés étant hospitalisés dans le pays où l'hélicoptère a son port d'attache. Ensuite d'une prise de conscience des dirigeants des Portes-du-Soleil, une action concrète a abouti. En effet, par le canal du sous-préfet de Thonon, puis du préfet d'Annecy, on souhaite voir le gouvernement français intervenir auprès des autorités helvétiques. Une solution permettant de pallier les inconvénients du système actuel serait donc la bienvenue, puisqu'il s'agit d'interventions pour des sauvetages.

Canton de Fribourg

L'Association fribourgeoise pour la protection des civils a tenu, le 14 avril dernier, son assemblée générale annuelle au Restaurant Le Richelieu à Fribourg.

M. Reichler, président, salua les personnalités présentes, parmi lesquelles M. Gaby Bise, représentant M. Mumenthaler, directeur de l'OFPC, et M. Handrick, traducteur à l'OFPC et nouveau membre de notre association. Il remercia la presse et tout spécialement *La Liberté* et les *Freiburger Nachrichten* qui nous soutiennent et nous encouragent en relatant nos activités. Le président regretta vivement que l'AFPC et la revue *Protection civile,* organe officiel de l'USPC et de sa commission d'information, dont M. Reichler est le nouveau président, n'aient pas été invités à la conférence de presse du Conseil d'Etat fribourgeois qui traitait essentiellement de la protection civile.

M. Reichler salua et remercia les délégués d'autres sections et des sociétés amies, ainsi que tous les fidèles membres présents. Il donna la liste des personnes empêchées et excusées, parmi lesquelles M. F. Masset, conseiller d'Etat, directeur des Travaux publics, dont dépend la PC, nouveau membre de notre association, et M. Gino Arcioni, délégué des biens culturels au Comité central et dévoué organisateur de plusieurs de nos manifestations.

Concernant l'activité de notre association, M. Reichler mentionna notamment notre participation au dernier Comptoir de Fribourg, dans le stand de l'Office cantonal de la PC, sous forme d'exposition des dessins d'enfants primés au concours. Nous espérons pouvoir revenir plus en détail, dans de prochains numéros de notre revue PC, sur nos visites au corps des sapeurs-pompiers de Berne et de la bibliothèque municipale de cette même ville et de ses trésors culturels, à l'Abbaye d'Hauterive, à l'exposition sur les biens culturels de la Société de Banque Suisse, à Fribourg, au train de secours CFF en cas de catastrophe, principalement dans les tunnels, à la centrale nucléaire de Mühleberg.

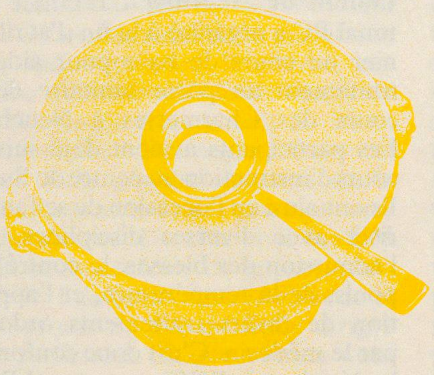

Provisions de ménage c'est plus sage!

Demandez notre matériel d'information!

Nous ne ferons pas l'affront aux responsables et aux membres de la protection civile de leur expliquer en détail la nécessité de provisions de ménage suffisantes. Nous voudrions plutôt essayer de leur être utiles en leur rappelant que nous leur envoyons gratuitement, pour leur usage personnel, cours d'instruction, journées de la porte ouverte, expositions, etc., le matériel de propagande suivant:

- brochure «Vos réserves de secours sont-elles prêtes?»
- tableau de durée de conservation des denrées alimentaires (très apprécié des ménagères)
- autocollant, même sujet que l'affiche reproduite à gauche (très apprécié des enfants)
- affiches (sujets: globe terrestre entre deux tampons et soupière), formats 25x33 cm et 90x128 cm, jusqu'à épuisement du stock; prière d'indiquer le sujet choisi.

Une carte postale ou un coup de téléphone (031 61 21 80) suffit!

Le Délégué à la défense nationale économique
Belpstrasse 53, 3003 Berne